

**Tavernes, cafés, bistrots... Lieux de sociabilité populaire,  
des années 1750 aux années 1920**

**Colloque, Tours, 20 – 22 mai 2021**

De nos jours, une institution capitale de la vie sociale des milieux populaires se trouve en pleine régression : il s'agit de ces lieux de sociabilité qu'étaient jadis les cafés, bistrots, tavernes et autres débits de boissons, dont le nombre diminue sensiblement – en France uniquement, on ne recense plus que 30 000 cafés dans les années 2010 là où il y en avait plus de 200 000 dans les années 1960.

Ce colloque se fixe comme objectif de faire revivre ces hauts-lieux d'une culture populaire dans les sociétés européennes, méditerranéennes et nord-américaines, pour une période qui s'étend du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'aux débuts du XX<sup>e</sup> siècle. De nombreuses questions se posent dans ce contexte, en commençant par la nature des établissements eux-mêmes et leur inscription dans la ville ou le village : que savons-nous de la topographie des cafés, tavernes etc. (leur densité, leur rapport à l'espace religieux, sportif à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle...), de leur architecture et de leur décoration, et de la figure du tavernier et cafetier elle-même, susceptible de revêtir un rôle important au niveau social et politique, mais aussi économique en tant qu'entrepreneur de divertissements ?

Restituer la vie à l'intérieur des débits des boissons est également un des enjeux de ce colloque, ce qui revêt de nombreux aspects, comme le comportement du « buveur », ses sociabilités, ses discussions et ses activités, que ce soit dans le cadre d'une fréquentation habituelle, qui peut être quasi quotidienne, ou dans un contexte plus festif et/ou exceptionnel. Ces établissements urbains sont aussi des lieux de normalisation qui soulèvent d'autres questions sur les modalités de fréquentation de ces endroits : dans quel cadre connaît-on une présence féminine ? Quelle est la place occupée par la jeunesse ?

Concernant la figure du « buveur », il faudra aussi évoquer la question de l'ivresse, de ses conséquences et de sa perception, comme celle de la taverne en général, objet de condamnations morales et sociales par les élites. De même, la nature des boissons joue un rôle éminent – la consommation de spiritueux ne possède pas les mêmes fonctions que celle de vins, bières..., pour ne pas parler des boissons non alcoolisées.

Tavernes et autres bistrots, lieux de brassage social, constituent aussi un facteur de cohésion sociale. Quelle est, à titre d'exemple, la fonction du bistrot de quartier pour le voisinage, celle de la taverne de village pour la communauté villageoise ? De même, quel est le rôle de ces établissements dans le développement des cercles et des associations ?

Simple lieu de sociabilité populaire, le « salon du pauvre » peut se transformer en lieu de contestation, de diffusion d'idées subversives, de préparation de grèves, d'émeutes – il suffit de penser à l'importance que Karl Kautsky attribue à la taverne dans l'histoire du socialisme allemand, ce qui explique également le discours si négatif des élites sur ces établissements. Il s'agit donc d'analyser leur fonction dans la vie politique en général, en tant que lieu de sociabilité informelle et caisse de résonance de rumeurs.

Nombreuses – on le voit – sont les questions soulevées par cette thématique, qui s'adresse aux historiens, mais aussi aux ethnologues, anthropologues, historiens de l'art, littéraires...

Ce colloque, dont les langues sont le français, l'anglais et l'allemand, aura lieu à Tours du 20 au 22 mai 2021.

Comité scientifique :

Thomas E. Brennan, The United States Naval Academy

Julia Csergo, Université de Québec à Montréal

Emmanuelle Crosnier, Université d'Amiens

Jan Hein Furnée, Université Radboud de Nimègue

Hans Heiss, Université de Innsbruck

Bernhard Löffler, Université de Ratisbonne

Florent Quellier, Université d'Angers

Des propositions de 300 mots au maximum, assorties d'un CV d'une page, sont à adresser à une des adresses suivantes avant **le 31 mai** :

Robert Beck (Université de Tours, CeTHiS) [robert.beck@univ-tours.fr](mailto:robert.beck@univ-tours.fr)

Stéphanie Sauget (Université de Tours, CeTHiS) [stephanie.sauget@univ-tours.fr](mailto:stephanie.sauget@univ-tours.fr)

Jean-Claude Yon (Université de Versailles Saint-Quentin, CHCSC / EPHE, SAPRAT)  
[jeanclaudeyon@wanadoo.fr](mailto:jeanclaudeyon@wanadoo.fr)

Les candidats dont les propositions sont retenues, recevront une réponse avant le 30 septembre 2020.